



PRÉFET DE L'AIN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bourg-en-Bresse, le 20 mars 2020

COVID-19 – Éléments d'informations quotidiens à l'attention des élus locaux et parlementaires du département de l'Ain

Situation sanitaire générale :

Dans la région, 1 014 cas ont été testés positifs, pour 23 décès, avec un taux de 12,6 pour 100 000 habitants. Hier soir 84 cas étaient dénombrés pour l'Ain soit 12,9 cas pour 100 000 habitants, soit une augmentation de 9 %.

Le virus a entraîné 5 décès dans le département liés, soit 2 de plus qu'au point d'hier. Le département est toujours considéré comme l'un de ceux où le virus circule activement.

Personnes vulnérables :

Il est important de vous toujours vous assurer que les personnes mentionnées sur vos registres communaux des personnes vulnérables sont bien alimentées et que leur état de santé est bon. L'activité professionnelle liée à l'accompagnement de ces personnes est bien sûr intégralement maintenue et fait partie des dérogations à l'interdiction de circuler. Des difficultés locales existent autour portages de repas au domicile des personnes vulnérables. Ces missions sont essentielles et doivent pouvoir être maintenues. Plusieurs d'entre vous font appel aux bonnes volontés *via* les applications Panneau Pocket ou Illiwap, sur les réseaux sociaux. Le kit proposé sur le site <https://voisinsolidaires.fr/> peut faire partie des outils utiles. La mobilisation du tissu associatif locale (associations de sécurité civile ou animateurs du monde de l'éducation populaire à titre d'exemple) constitue également des bonnes pratiques.

Collecte des déchets :

Une attention particulière est toujours à porter sur la situation liée à la collecte des déchets, en lien avec les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) concernés. N'hésitez pas à nous remonter toute difficulté que vous pourriez rencontrer.

Il est rappelé par ailleurs que la pratique de l'écobuage est interdite sur le département.

Accueil scolaire des enfants des personnels concourant à la gestion de crise sanitaire :

L'accueil évoqué précédemment se précise. Ce matin les personnels de santé qui amèneront leurs enfants dans les établissements scolaires seront sondés sur le besoin pour eux d'un accueil de leurs enfants. Ces accueils seront prévus dans les lieux suivants, dès ce week-end :

- | | |
|---|---|
| ✓ Dagneux (Collège Marcel Aymé) | ✓ Bourg en Bresse (Collèges Victoire Daubié et Thomas Riboud) |
| ✓ Ambérieu (Collège Saint Exupéry) | ✓ Châtillon sur Chalaronne (Collège Eugène Dubois) |
| ✓ Plateau d'Hauteville (Collège Paul Sixdenier) | ✓ Bâgé la Ville (Collège Roger Poulnard) |
| ✓ Valsershône (Collège Louis Dumont) | ✓ Trevoux (Collège Jean Moulin) |
| ✓ Prevessins-Moëns (Collège le Joran) | ✓ Belley (Collège Sabine Zlatin) |
| ✓ Montréal la Cluse (Collège Théodore Rosset) | |

L'encadrement sera assuré notamment par des animateurs issus des structures d'éducation populaire, avec le soutien du conseil départemental pour les bâtiments et les personnels techniques.

Dons de masques :

Des initiatives locales se multiplient afin de renforcer les stocks des établissements de santé ou médico-sociaux. Si d'autres possibilités devaient se présenter, et afin de s'assurer que la proposition convienne aux besoins locaux ou pour voir s'il convient de les redéployer suivant les besoins sur d'autres établissements du département, je vous remercie de bien vouloir vous mettre en lien avec l'agence régionale de santé.

Election des exécutifs locaux :

Comme vous le savez déjà, le Premier Ministre a annoncé hier soir la décision du report de l'élection des maires. Les modalités de prorogation du mandat des maires sortants restent à préciser, et vous seront transmises à réception.

Respect des mesures de confinement :

Des comportements volontairement irrespectueux des règles ont été constatés par les forces de sécurité intérieure. La tenue de barbecues ou appels à le faire durant le beau week-end qui s'annonce constituent des pratiques irresponsables contre lesquelles il est essentiel d'appeler au civisme des administrés.

Afin de garantir la bonne mise en œuvre des mesures, les contrôles répressifs vont se poursuivre ce jour et les suivants.